

CONSTRUCTEUR EN OUVRAGES D'ART

Le constructeur en ouvrages d'art travaille sur des chantiers de construction de grands ouvrages (ponts et viaducs, barrages et réservoirs, tunnels et galeries, centrales nucléaires, bâtiments industriels...), ainsi que sur des chantiers de construction d'ouvrages ponctuels (murs de soutènement, fondations spéciales...).

Missions

Le constructeur en ouvrages d'art :

- élabore et installe les coffrages (moules dans lesquels sera coulé le béton);
- positionne les armatures d'acier pour consolider le béton (ferraillage);
- coule le béton dans le coffrage;
- démoule la pièce réalisée.

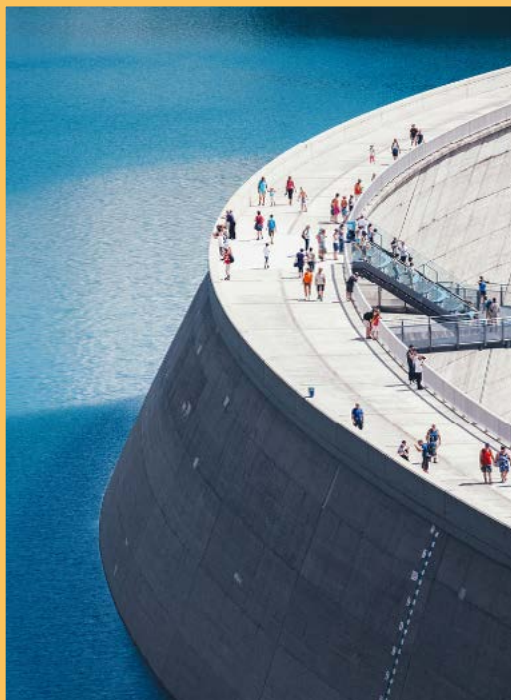
Il sait aussi tracer et implanter des ouvrages, et lire le plan des coffrages qu'il doit fabriquer.



TECHNIQUES ET INNOVATIONS

Le constructeur en ouvrages d'art réalise quatre opérations principales :

- le coffrage, ou élaboration du moule dans lequel sera coulé le béton ;
- le ferrailage, ou pose d'armatures métalliques dans le moule pour consolider le béton ;
- le bétonnage, ou coulage du béton dans le moule ;
- le démoulage, ou décoffrage de la pièce, opération délicate, car il faut garder le béton intact sans abîmer le coffrage.



FORMATIONS

Diplômes professionnels

- CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
- Bac pro Travaux publics
- BTS Travaux publics

Titres professionnels

- TP de coffreur-bancheur, option génie civil (niveau 3)

